



A part pédaler, qu'est-ce qu'ils font à Droit D'Vélo ?

Interview de la présidente sur les démarches faites par DDV pour la passerelle EuraDouai. Mars 2023.

Adhérente DDV

Quelle a été ta réaction quand tu as lu dans la presse qu'une nouvelle zone d'activités allait voir le jour derrière la gare de Douai, avec une passerelle piétons et vélos pour accéder plus facilement de Waziers vers le centre ville de Douai ?

La Présidente

J'ai commencé à lire la plaquette du SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale), éditée après une étude de mars 2018, puis les articles du Mag' (publication Le Mag' Douaisis Agglo) de 2019 à 2021.

La dénomination « passerelle piétons-vélo » des deux premiers articles est devenue « passerelle piétons » dans le troisième...

Depuis février 2021, on a commencé des échanges sur la place des vélos avec plusieurs interlocuteurs.

Adhérente DDV

En tant que Présidente, quel rôle te semble important à jouer devant un tel dossier ?

La Présidente

Chercher les informations, d'autant qu'il est très difficile de trouver le bon interlocuteur. Je me suis adressée à l'ADAV (Association pour le Droit au Vélo de Lille) qui m'a orientée sur ce qui s'est fait ailleurs, notamment à Béthune ; puis en septembre 2021, à propos d'une consultation publique, à Douaisis Agglo qui a répondu qu'il fallait attendre 2022.

Adhérente DDV

En gros, tu penses que notre rôle en tant qu'association et le tien en tant que présidente, c'est d'aller chercher les informations pour savoir exactement de quoi est constitué le projet ?

La Présidente

Il faut être en alerte et alerter.

Je me suis renseignée sur ce qui se faisait ailleurs : Béthune, Hazebrouck ... J'ai pris contact avec Caroline RICHARD, chargée de mission pour le plan vélo, et deux autres techniciens sans succès. Ils semblent ne pas avoir le droit de s'exprimer auprès du public.

A une réunion du Conseil de développement de Douaisis Agglo, Jackie AVENEL, de DDV, n'a pas obtenu de réponse non plus.

Le 17.12.2021, Le conseil communautaire a voté à l'unanimité le plan mobilité vélo. DDV a alors envoyé une lettre recommandée à M.POIRET (Président de Douaisis Agglo) au sujet de la passerelle. Réponse vive de M.HALLE (Vice Président de Douaisis Agglo, chargé des mobilités), estimant que nos critiques sur ce projet de passerelle n'étaient pas justifiées et nos remarques ont été rejetées.

Adhérente DDV

Finalement est-ce que tu as réussi à contacter des personnes chargées du dossier pour avoir l'assurance que les vélos pourraient bien emprunter la passerelle et en toute sécurité ?

La Présidente

Douaisis Agglo a transmis le permis de construire de la passerelle à la mairie de Douai ; je suis allée le consulter et il manquait encore des infos. Mais le délai pour poser des questions ou faire des remarques était déjà atteint.

Un ascenseur était prévu de chaque côté, et une pente côté EuraDouai (silo) sans indication de la taille des ascenseurs. On a réussi à obtenir ces dimensions en sortant des vœux de Douaisis Agglo en janvier, où on a essayé d'aborder M.STAMP (Directeur des Grands Projets) qui a d'abord refusé de répondre. Interpellé à la sortie, il a répondu de ne pas s'inquiéter, que ce serait 1.5 x 1.1 m (!), et qu'il n'avait pas répondu aux courriers de DDV, parce qu'il n'a pas le droit de répondre aux questions du public ...

Il a demandé de lui envoyer par mél les mesures qu'on voulait, en commun avec l'ADAV de Lille, des références chiffrées.

Adhérente DDV

Autrement dit de faire son travail ?

La Présidente

Fin février, un mél de M.STAMP concernant la position de la goulotte (non mentionnée dans le permis de construire) trop éloignée de la main courante et avec une pente qui risque d'être trop forte, est adressé à DDV ; il demande de lui fournir des exemples de réalisations,

Adhérente DDV

S'imaginant sans doute qu'on a un catalogue à lui donner ...

La Présidente

C'est M.REGNIEZ du service voirie de la Ville de Douai qui a fait un ajout au permis de construire pour que les goulottes soient prévues (elles ne l'étaient pas dans le permis de construire de Douaisis Agglo)

Adhérente DDV

L'intervention de DDV a au moins servi à ajouter des goulottes ?

La Présidente

Indirectement, grâce à nos réunions régulières avec la voirie de Douai, mais pas dans le cadre d'échanges avec Douaisis Agglo.

Adhérente DDV

Comment fait-on à DDV pour être au courant des projets de structures routières qui peuvent concerner les déplacements des cyclistes ? En lisant la presse ou en étant consulté par Douaisis Agglo ?

La Présidente

Les associations ne sont pas reconnues comme interlocuteurs. Toutefois, un comité des partenaires du SMTD (Syndicat Mixte des Transports du Douaisis) a été mis en place le 19 octobre 2019 (obligation légale prévue par la LOM du 24.12.2019 : Loi d'Orientation des Mobilités, qui prévoit que les autorités organisatrices de la mobilité (AOM) instaurent une instance de gouvernance consultative), avec les maires, les OT, la SNCF, d'autres sociétés de transporteurs (ex Lapage), Renault, Adecco ..., les utilisateurs des transports en commun, et Droit de Vélo, en lien avec

le Plan mobilités. Mais il n'a qu'un rôle consultatif. Par eux, on a des informations et une ou deux réunions par an.

Pour le Plan Vélo des mobilités douces, les partenaires sont les proviseurs de lycées, les principaux de collèges, les directeurs d'écoles, maires et les associations comme DDV.

C'est compliqué de s'y retrouver parce que les liens et comités s'entrecroisent.

Adhérente DDV

A part la passerelle, y a-t-il d'autres dossiers sur lesquels DDV exerce une veille et interroge aussi les élus et les institutions ?

La Présidente

La ligne 2, le BHNS (Bus à Haut Niveau de Service),

Le rond point de la place L'Hérillier, les ronds-points en général,

Le pont de Cambrai et le Raquet,

L'accès des lycéens depuis la gare de Sin Le Noble vers le lycée Rimbaud,

La rue du faubourg d'Esquerchin vers Renault, et vers Envision ...

Les dossiers ne manquent pas !